

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Stopper immédiatement le bain de sang à Gaza !

Depuis 10 jours, la population de Gaza subit des frappes terribles en représaille des actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre dernier. La CGT a condamné sans ambiguïté cette politique du pire qui dessert la cause palestinienne. Elle ne s'étonne pas de ce que le Hamas fasse ce type de choix, lui qui viole les droits des femmes et multiplie les arrestations arbitraires depuis près de 20 ans à Gaza, imposant une double peine à l'enclave, maintenue sous un blocus scandaleux par Israël depuis 2007.

Mais, la réponse ne peut en aucun cas être celle de la punition collective du peuple palestinien. D'autant que le gouvernement israélien porte une lourde responsabilité dans la situation actuelle. Rappelons les inacceptables propos de Benyamin Netanyahu devant les parlementaires du Likoud en mars 2019, pour justifier son autorisation de transferts de fonds Qataris vers Gaza : « *Quiconque est opposé à un État palestinien devrait être favorable (à ces transferts).* » Une « stratégie », comme le confesse alors le Premier ministre israélien, qui vise à affaiblir l'autorité palestinienne, en soutenant de facto le Hamas.

En une dizaine de jours, à Gaza, plus de 3000 civils dont près de 1000 enfants ont payé de leur vie cet escalade de la violence aveugle. On annonce, désormais, comme inéluctable une catastrophe humanitaire majeure sur fond de déplacement d'un million de personnes sur un territoire de 40 kilomètres de long ceint par un mur et des miradors atteignant 10 mètres de haut sur trois côtés et par la mer sur le quatrième. Les réserves d'eau et de nourriture ne permettent à cette population de tenir désormais que quelques jours. L'accès aux soins et à l'électricité est presque impossible aujourd'hui. De nombreuses voix s'élèvent pour exiger que l'aide humanitaire rejoigne sans délai la bande de Gaza mais Israël ne semble pas vouloir les entendre. Une fois encore, dans cette région du monde, le droit humanitaire le plus élémentaire se trouve bafoué.

La CGT exige de la France, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, qu'elle mobilise sans délai les ressources de sa diplomatie pour obtenir un cessez-le-feu immédiat et pour que l'anéantissement annoncé du nord de Gaza, par une offensive terrestre, maritime et aérienne de grande ampleur, ne se produise pas. Elle exige, aussi, que tout soit mis en œuvre pour venir en aide aux populations civiles. La générosité et les dispositions exceptionnelles (de

protection temporaire notamment) mises en œuvre avec raison dans l'accueil aux populations ukrainiennes fuyant la guerre doivent également s'activer en direction des populations palestiniennes !

La CGT exige, enfin, que cesse immédiatement la criminalisation de l'expression d'un soutien au peuple palestinien victime des bombardements. L'interdiction des rassemblements de solidarité avec les populations civiles meurtries par le conflit est inacceptable !

La CGT adresse, une fois encore, tout son soutien aux milliers de victimes israéliennes et palestiniennes et à leur famille et exige la libération de tous les otages et personnes injustement détenus. Elle continuera à agir pour la paix et pour la reconnaissance pleine et entière de l'État de Palestine et œuvrera, en ce sens, avec ses partenaires syndicaux sur place et au plan international, dans le cadre de la CES et de la CSI. La CGT travaille actuellement à la construction d'un arc de forces le plus large possible en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et d'une paix juste et durable pour cette région du monde.

Montreuil, le 18 octobre 2023